

Communiqué de presse

RN122 – Travaux d'aménagement des accotements entre Milly Crespiat et Boudieu du 21 février au 18 avril 2022

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes vous informe que les travaux d'aménagement des accotements de la RN 2122 entre Milly Crespiat et Boudieu ont débuté le 21 février 2022 pour une durée de 2 mois

Afin de limiter la gêne aux usagers, ce chantier est réalisé en concomitance avec les travaux réalisés sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement conduits par la CABA.

Pendant cette période, une déviation provisoire commune aux deux chantiers est mise en place :

- Un seul sens de circulation est autorisé entre les giratoires de l'Europe et de la Poudrière dans le sens Aurillac vers Figeac.
- Les usagers en provenance de Figeac et en direction d'Aurillac sont invités à suivre l'itinéraire de déviation par la RN122-contournement sud d'Aurillac depuis le giratoire de la Poudrière jusqu'au giratoire de Tronquières.
- Les usagers en provenance de la RD 617 à Milly Crespiat et en direction d'Aurillac sont invités à se diriger jusqu'au giratoire de la Poudrière par la RN 2122 pour retrouver l'itinéraire de déviation mis en place.

Les dates annoncées sont cependant susceptibles de modification ou d'adaptation en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes prie les usagers de l'excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert : 0805 38 38 45
- Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr